



Programme d'excellence  
professionnelle

## PROGRAMME D'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

# Objection de conscience et aide médicale à mourir

Date : 26 septembre 2019

Info : Isabelle Charbonneau

Salle : Multimédia 2E106

613 562-5800, poste 8557

Heure : 12 h à 13 h (HE)

ou [cnfs@uottawa.ca](mailto:cnfs@uottawa.ca)

### CONFÉRENCIÈRE



**Isabelle Dumont, Ph.D.**

Professeure

*Université du Québec à Montréal*

Depuis l'arrêt Carter de la Cour suprême du Canada, l'aide médicale à mourir (AMM) est un droit constitutionnel pour certains patients atteints de maladies incurables. Le Québec avait déjà permis l'AMM pour les patients en fin de vie capables de donner un consentement éclairé. Or, un nombre significatif de médecins canadiens s'opposent à l'AMM et ne souhaitent pas l'inclure dans leur pratique médicale. À ce propos, nous avons réalisé une étude exploratoire de nature normative et descriptive visant principalement à faire progresser la réflexion éthique sur les demandes d'exemption revendiquées par des médecins relativement à l'aide médicale à mourir (AMM). Les résultats de cette étude seront présentés dans le cadre de cette conférence.

CETTE CONFÉRENCE SERA PRÉSENTÉE À PARTIR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

## Automne 2019



#### MISE À JOUR

Derniers développements en recherche, en théorie ou en pratique



#### DÉMYSTIFICATION

Description ou explication d'une thématique peu connue



#### SUJET DE L'HEURE

Regard sur une question d'actualité



CONSORTIUM NATIONAL  
DE FORMATION EN SANTÉ

Volet Université d'Ottawa



FORMATION  
CONTINUE  
EN SANTÉ

[cnfs.ca](http://cnfs.ca)

Cette initiative est rendue possible grâce au financement de Santé Canada.